

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

AMENDEMENT

N ° AE573

présenté par

M. Maire, Mme Lakrafi, Mme Thomas, Mme Leguille-Balloy, M. Maillard, Mme Tanguy,
M. Girardin, Mme Clapot, Mme Genetet, Mme Krimi, M. Renson et M. Kokouendo

ARTICLE PREMIER

CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.